

# L'UE peine à rendre légal le deal avec la Turquie

## MIGRANTS Chypre refuse l'extension des négociations d'adhésion avec Ankara

- La légalité de renvois massifs de réfugiés de Grèce vers la Turquie reste douteuse.
- Et l'opposition chypriote met l'accord en péril.

Rendre le monstre présentable. Tel semble être l'objectif de l'intense travail en coulisses à Bruxelles, mais aussi de la mini-tournée diplomatique que le président du Conseil européen Donald Tusk a menée mardi à Nicosie (Chypre) et Ankara, afin de finaliser le nouveau projet d'accord UE-Turquie né du dernier sommet européen le 7 mars dernier. Ce « deal » prévoit notamment que la Grèce renverra vers la Turquie tous les migrants arrivés « irrégulièrement » chez elle. Dont les Syriens, mais pour chacun d'eux réadmis par la Turquie, l'UE reprendra un Syrien auquel elle accordera l'asile. En échange, l'UE s'engagerait à avancer au mois de juin une libéralisation des visas pour les Turcs et ouvrirait cinq nouveaux chapitres de négociation d'adhésion de la Turquie à l'UE. Enfin, le montant de 3 milliards d'euros promis par l'UE pour subvenir aux besoins des

Syriens en Turquie serait doublé. Mais la finalisation de ce « pré-accord » paraît chaque jour plus compliquée.

**Le refus chypriote.** « J'ai communiqué au président Tusk ma position selon laquelle Chypre ne compte pas accepter l'ouverture de chapitres de négociation tant que la Turquie ne respecte pas le protocole d'Ankara et toutes ses obligations vis-à-vis de l'UE et de ses Etats membres. » Le président chypriote Nikos Anastasiadis a été net, au sortir de sa réunion avec le président du Conseil européen. « Huit chapitres de négociation en cours ont été gelés en 2006 par le Conseil européen », rappelait M. Anastasiadis. La raison : le refus de la Turquie d'appliquer le « protocole d'Ankara » signé en 2005, qui impliquait dans les faits que la Turquie reconnaisse Chypre et laisse ses bateaux accoster en Turquie, conformément aux

**« Chypre n'est pas moins important que l'Allemagne ou la France »** DONALD TUSK, PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN

principes de l'union douanière entre l'UE et la Turquie. Le raisonnement tenu par le président chypriote est imparable : dès le moment où les raisons qui ont mené au gel de 8 chapitres et à la décision de n'en clore aucun n'ont pas disparu, il n'y a aucune raison pour que Chypre accepte aujourd'hui l'ouverture de 5 nouveaux chapitres.

M. Anastasiadis a aussi devancé les critiques : « Il est déplacé, contre-productif, pour ne pas dire inacceptable de déplacer le

travail des juristes de la Commission et du Conseil pour « rendre le projet légal » (selon une indiscrétion) se multiplient. Mardi, la Commission indiquait que son collègue des commissaires allait se pencher sur les aspects légaux lors de sa réunion hebdomadaire ce mercredi. Serge Slama, maître de conférences en droit public à l'Université Paris Ouest-Nanterre spécialisé dans le droit des étrangers, est l'un des nombreux juristes à questionner la conformité du schéma de réadmission par la Turquie de personnes en besoin de protection arrivées en Grèce. « Le projet ne respecte pas la Charte européenne des droits fondamentaux, dont l'article 18 parle du droit d'asile, l'article 19 interdit les expulsions collectives, et l'article 21 consacre la non-discrimination. Enfin, la reconnaissance par la Grèce de la Turquie comme pays tiers sûr [vers lequel elle pourrait renvoyer des personnes en besoin de protection internationale] ne respecte pas les critères définis par les articles 38 et 39 de la directive sur les procédures de retour. »

**La question légale.** « L'un des points problématiques est de résoudre la question clé de la légalité » du projet d'accord, a souligné une nouvelle fois Donald Tusk, et en particulier du volet « renvoi massif vers la Turquie », et des réinstallations de Syriens en Europe selon le principe d'« un pour un ». Le Polonais avait, comme les autres chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE, lui aussi découvert après coup « la proposition turque établie avec l'Allemagne et l'aide des Pays-Bas [et qui] demande en-

core à être rééquilibrée, afin qu'elle puisse être acceptée par les 28 Etats membres et les institutions européennes ».

On en est encore loin. Autant la Commission européenne répète que « le projet est légal et faisable », autant les signes de doutes et les assurances d'un in-

core à être rééquilibrée, afin qu'elle puisse être acceptée par les 28 Etats membres et les institutions européennes ».

Donald Tusk, avant de partir de manière impromptue pour Ankara. « Mais on n'y est pas encore. » Et c'était sans doute encore une litote. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

### FAIT DU JOUR

#### La Macédoine renvoie 1.500 réfugiés en Grèce

Quelque 1.500 réfugiés et migrants qui avaient réussi lundi à franchir la frontière gréco-macédonienne, close depuis une semaine, ont été renvoyés en Grèce, ont affirmé mardi les autorités macédoniennes, tandis qu'Athènes, surpris, évoquait des rentrées « non légales ». La police macédonienne a estimé leur nombre à 1.500, précisant encore que 600 autres membres du cortège parti du camp de fortune d'Idomeni, côté grec, avaient été empêchés d'entrer. (afp)

## à Istanbul « Un jour, mon fils comprendra qu'il est un réfugié »

REPORTAGE ■

ISTANBUL

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Au printemps 2013, lorsque la jeune Noura a quitté Alep, en Syrie, pour épouser son fiancé réfugié en Turquie, elle n'imaginait rien de sa vie d'aujourd'hui. Elle se souvient d'une promenade dans un parc d'Istanbul, où Muhammed vivait depuis un an et demi. « *C'est beau, ici, lui avait-il dit. On y emmènera nos enfants.* » Noura avait pensé : « *Cette guerre sera finie alors. Nos enfants naîtront en Syrie.* » Tandis qu'elle raconte cette histoire, Medina, sa fille de deux ans, fait des roulades dans le salon. Mercan, la cadette de 10 mois, mâchouille une balle en caoutchouc.

« *Quand je me suis mariée, je me sentais encore enfant* », sourit cette femme de 25 ans au visage poupon noué dans un foulard jaune. D'un geste, elle retient Medina, soudain intéressée par le jouet de sa sœur ; d'un autre, elle montre une vidéo de son dernier anniversaire. « *J'ai l'impression d'avoir pris 20 ans*, confie Noura, le souffle court à cause d'une mauvaise bronchite. *En Syrie, nous n'avions pas de souci de loyer. Le travail d'une personne suffisait à en nourrir 10. Ici, chaque centime compte. J'ai peur que mes filles tombent malades et qu'il faille payer des traitements coûteux.* »

### « Parfois, j'étouffe »

Medina et Mercan font partie des quelque 152.000 enfants syriens nés en Turquie depuis le début de la guerre. Des centaines de milliers d'autres grandissent dans le pays. « *La moitié des 2,7 millions de Syriens réfugiés en Turquie sont des enfants*, confirme Philippe Duamelle, représentant de l'Unicef. *La grande majorité - près de 90 % - vit en*

*dehors des camps et certaines familles sont dans une détresse profonde.* »

Comme tous les petits Syriens, les filles de Noura pourront rejoindre l'école publique quand elles en auront l'âge. Les soins de base sont pris en charge dans les hôpitaux de l'Etat. Son mari, Muhammed, travaille dans le textile pour 2.000 livres (620 euros) par mois. « *Nous sommes moins à plaindre que d'autres, admet Noura. Mais si c'était à refaire, nous attendrions pour fonder une famille. J'aurais pu travailler. Au lieu de ça, je reste à la maison toute la journée avec mes filles. Certains jours, j'étouffe.* »

A dix kilomètres de là, dans un café aux tables rouges, une autre mère nourrit son enfant de dix mois. Najwa, 40 ans, était une combattante de l'Armée syrienne libre (opposition). Une snipeuse, « *la Guevara* » d'Alep, comme ses amis l'appellent encore. Il y a deux ans, elle a fini par fuir vers la Turquie voisine, rongée par le remords.

« *Il n'y a aucun bonheur ici*, dit-elle. *Je ne fais que survivre. J'ai peur d'oublier mon pays et la révolution.* » Pour maintenir le lien entre les exilés, Najwa a ouvert un café dans le quartier de Fatih, sorte de petite Syrie au cœur d'Istanbul. Ce soir-là, on y lit des poèmes tandis que le jeune Yazan gigote dans son trotteur. Najwa l'observe tendrement. Puis lâche : « *Je ne l'ai pas voulu. Mon mari a insisté, c'était une erreur.* » En Syrie, Najwa a perdu deux enfants, une fille et un fils.

A Istanbul, de l'aube jusqu'à la nuit, elle travaille dans son café, Yazan à ses côtés. Lorsque le garçon pleure, souvent, elle détourne son regard triste, ombré de khôl très noir. « *Je dois travailler, se justifie-t-elle. Les mères syriennes sont les premières victimes de cette guerre. Il y a*

*tant de femmes qui élèvent leurs enfants seules, sans moyens. Ici, je vends les plats que préparent des Syriennes du quartier. Nous devons nous entraider.* »

### Rêves d'avenir

Najwa, comme Noura, attendait plus de la Turquie. « *On doit se débrouiller pour tout. Logement, nourriture, tout !* », déplore la première. « *Légalement, nous ne sommes pas des réfugiés, mais des invités temporaires. Quand vous recevez un invité, ne lui offrez-vous pas une chambre, un repas ?* », demande la seconde. Aucune des deux ne songe pourtant à l'Europe. « *Est-ce que ce sera plus facile là-bas ?* », soupire Noura. « *Trop loin de la Syrie* », tranche Najwa.

Comme toutes les mères du monde, elles ont des rêves pour leurs enfants. Noura les voit en « *femmes instruites, prenant leurs propres décisions* ». Elle voudrait aussi que la Turquie accorde la nationalité à ses filles, qui n'ont pas de papiers syriens et grandiront sans doute ici. « *J'étais la première à prévoir un retour au pays. Je n'y crois plus. Même si la guerre s'arrête demain, il faudra vingt ans pour reconstruire la Syrie.* »

Najwa nourrit d'autres projets. « *Je veux que mon fils puisse rentrer dans son pays. Qu'il défende sa terre, son peuple, qu'il crée la Syrie de demain. Je veux qu'il soit un héros !* », s'exclame-t-elle, dans un bref sourire. Puis elle retrouve son regard triste en croisant celui de Yazan, qui tambourine gaiement sur les tables du café. « *Un jour, mon fils grandira, conclut-elle. Un jour, il ouvrira les yeux. Il comprendra qu'il est un réfugié, qu'il a perdu ses grands-parents, qu'il n'a pas de frères et sœurs. J'y pense tout le temps... C'est pour ça que je suis si triste.* » ■

ANNE ANDLAUER